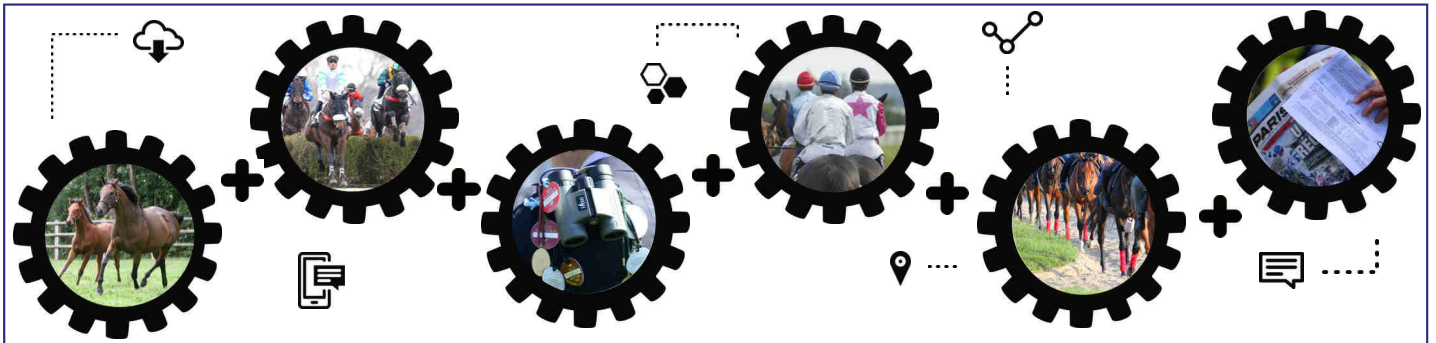




SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIÉTAIRES

Une plateforme de propositions communes pour défendre les intérêts des propriétaires et des socioprofessionnels



Bonne Gestion

- **Une nouvelle gouvernance** opérationnelle à court terme et validée par les pouvoirs publics.
- **Un pôle unique de pilotage** regroupant France Galop, le Trot, le PMU et la FNCH pour retrouver des marges de manœuvres financières et garantir la relance de l'activité.
- **Un Conseil d'Administration renouvelé** appuyé par des personnalités extérieures compétentes pour construire et développer de nouvelles stratégies.
- **Une cellule spécialisée** en charge de la relation permanente avec les pouvoirs publics.
- **Un regroupement des fonctions supports** (marketing, juridique, service généraux...) pour réduire les charges de fonctionnement.



Relance

- **Des courses à horaires et jours fixes dans les grandes villes de France** pour accroître la diffusion de la culture courses.
- **La modernisation de l'offre de paris** pour conquérir la cible 18-25 ans avec une présence efficace dans les nouveaux médias.
- **La création d'un Quinté Or** dominical pour que ce produit soit de nouveau dans la tête et le cœur du grand public.
- **Le lancement d'une Coupe de France entre villes et territoires** afin de créer un engouement national autour des courses.

NOS 4 PRIORITÉS POUR LA FILIÈRE



Équité

- **Pérenniser**
 - 50/50 Galop-Trot
 - 2/3-1/3 Plat-Obstacle
- **Garantir** l'équilibre des encouragements entre les courses de Province et celles organisées sur les Hippodromes de France Galop.
- **Assurer** à tout socioprofessionnel en activité un retour à la hauteur de sa participation à la vie économique de la filière.
- **Créer** un fonds financé par les chevaux entraînés à l'étranger et courant en France pour étendre notre contrôle sanitaire et antidopage sur toute l'Europe.



Inclusion

- **Créer un dialogue permanent** entre l'ensemble des socioprofessionnels et avec les instances de la filière.
- **Remettre** la démocratie et la transparence au cœur de notre système en modifiant le code électoral pour accroître la représentation des socioprofessionnels.
- **Maintenir le nombre d'hippodromes en France**
- **Créer un pôle de développement** dédié à la dynamisation de l'ensemble des hippodromes.
- **Développer une action durable autour du bien-être équin** y compris après la carrière de courses.



SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIÉTAIRES

Une plateforme commune pour le galop
Un nouveau modèle pour la filière



UNE LISTE COMPOSÉE UNIQUEMENT DE CHEFS D'ENTREPRISE

Serge Tardy	Sud/Est
Patrick Fellous	IDF
Richard Evain	Ouest
Laurent Dassault	Sud-Ouest
Thierry Ravier	Centre-Est
Julien Paulen	Est
Bernard Weill	IDF
Nicole Terriere*	Sud-Ouest
Pauline Chehboub	Sud-Est
Jean-Pierre Bonardel*	Centre-Est

LES SUPPLÉANTS

Sophie Yoldjoglou*	IDF
Jean Uzel	Ouest
Antoine Bardini*	Sud-Est/Corse
Pascal Vannereux*	Est

*Absents de la photo

“
UNE ÉQUIPE PLURIELLE
DE CHEFS D'ENTREPRISE
POUR CHANGER
LA POLITIQUE
”

De gauche à droite : Laurent Dassault, Patrick Fellous, Serge Tardy (Président), Thierry Ravier, Bernard Weill, Jean Uzel, Pauline Chehboub, Richard Evain, Julien Paulen

VOTER POUR LA LISTE DU SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIÉTAIRES C'EST...

✓ Assurer l'avenir de la filière :

En validant une transformation en profondeur de la gouvernance actuelle.

✓ Construire une synergie Galop-Trot puissante face aux pouvoirs publics :

En bâtissant et en pilotant notre projet sur des analyses et des bases chiffrées reprises et proposées dans les rapports de la Cour des Comptes, de M. Jean Arthuis et Equistratis.

✓ Placer le propriétaire au centre des objectifs stratégiques de France Galop :

En accédant à des allocations cohérentes avec le niveau de son investissement.

En assurant une plus grande reconnaissance aux propriétaires en activité : services plus nombreux et mieux adaptés.

En facilitant l'arrivée de nouveaux propriétaires par la création d'écuries découverte labélisées par France Galop.

✓ Prioriser les investissements productifs pour la filière :

En remettant les encouragements au centre de la politique budgétaire . En 2018, le budget disponible après impôts a été consommé à 69% par les coûts de structure et de fonctionnement du PMU et de France Galop, ne laissant que 31% pour les encouragements. Ramener ce taux à 65% en 4 ans c'est dégager 30 Millions € d'allocations supplémentaires pour le galop.

✓ S'appuyer sur de nouveaux modèles de croissance :

En créant une structure de dynamisation et d'accompagnement des 238 hippodromes.

En développant les échanges avec les Fédérations sportives, les incubateurs de start-up et les organisateurs d'événements Internationaux pour dupliquer ce qui fonctionne dans d'autres secteurs.

✓ Valoriser notre héritage :

En transmettant notre culture sportive aux générations futures et ainsi leur permettre de vivre pleinement leur passion des courses. En reconnaissant le travail essentiel des bénévoles et en assurant une reconversion à ceux qui font le spectacle sur nos hippodromes.

Photos : © panoramic, aprh

Tournez la page pour découvrir nos axes prioritaires pour la filière

